

moins qu'il soit préférable de demander l'avis du témoin. En tout cas, ceci conclut mes remarques.

Le sénateur Nurgitz: Honorables sénateurs, je ne connais pas grand-chose au sujet de la maladie des vaches folles...

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, si le sénateur Nurgitz parle maintenant, son discours aura pour effet de clore le débat en deuxième lecture sur ce projet de loi.

Le sénateur Nurgitz: Sérieusement, honorables sénateurs, le témoin qui comparaitra devant le comité plénier a beaucoup d'expérience en médecine vétérinaire. Je suis sûr qu'il pourra discuter, entre autres, avec notre collègue, le sénateur Hays, de la maladie des vaches folles. L'occasion semble tout indiquée pour en parler.

Le sénateur Frith: Les vaches folles sortent-elles au soleil de midi?

Le sénateur Nurgitz: Non, c'étaient plutôt les chiens fous et les Anglais.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la deuxième fois.)

RENVOI AU COMITÉ PLÉNIER

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable Nathan Nurgitz: Je propose que ce projet de loi soit renvoyé au comité plénier et que le Sénat se forme maintenant en comité plénier pour entendre les témoins.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord

(La motion est adoptée.)

PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ÉTUDE EN COMITÉ PLÉNIER

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier, sous la présidence de l'honorable Gerald R. Ottenheimer, pour étudier le projet de loi C-67.

Le sénateur Doody: Monsieur le président, je demande que l'honorable Harry Brightwell soit invité, ainsi que son personnel de soutien, à participer aux délibérations du comité plénier.

Le président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord

(Conformément à l'ordre du Sénat, l'honorable Harry Brightwell, député, M^{me} Diane Coates Milne et M. W. Weiler prennent place dans la salle du Sénat.)

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, je suis heureux de vos présenter M. Brightwell. Comme je l'ai dit, il pourra répondre à toutes les questions que vous voudrez poser. Je ne sais pas s'il a une déclaration à faire ou si nous passerons directement aux questions.

Le président: Honorables sénateurs, le Sénat est constitué en comité plénier pour étudier le projet de loi C-67, Loi visant

à empêcher l'importation, l'exportation et la propagation des ennemis des végétaux et prévoyant d'une part, les moyens de lutte et d'élimination à cet égard et, d'autre part, la délivrance de certificats à l'égard de plantes et d'autres choses.

L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix: D'accord.

Le président: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: L'article 2 est-il adopté?

Le sénateur Frith: Monsieur le président, je pense que nous avons des questions pour les témoins. Ces questions ne toucheront probablement pas le titre, mais nous pourrions peut-être nous arrêter pour poser quelques questions.

J'en ai une ou deux qui sont liées à l'intervention du sénateur Nurgitz. Il a parlé fréquemment du «secteur des produits végétaux», est-ce que les témoins pourraient donner à quelqu'un aussi peu versé que moi dans ce domaine, quelques exemples d'entreprises de ce secteur que je pourrais reconnaître en me promenant ou en lisant leur publicité?

M. Harry Brightwell, député et président du Comité de l'agriculture de la Chambre des communes: Sénateur, vous savez que je suis vétérinaire. Je n'ai jamais soigné une plante de ma vie. Cependant, j'ai ici quelques spécialistes qui pourraient répondre à votre question, je vais donc demander à M^{me} Diane Coates Milne, directrice à la Direction de la défense des végétaux, de répondre à votre question.

Mme Diane Coates Milne, directrice, Direction de la défense des végétaux, Division de la protection des végétaux, Agriculture Canada: Lorsque nous parlons du secteur des produits végétaux, nous parlons de tout ce qui fait pousser quelque chose, depuis l'horticulture jusqu'à la production des grains et des oléagineux. Nous parlons en fait de toutes les plantes susceptibles de pousser au Canada, de tout ce qui se cultive dans le secteur agricole ou forestier.

Le sénateur Frith: Pouvez-vous nous dire, en gros, la valeur financière annuelle de ce secteur? Si vous ne pouvez pas, tant pis. Est-ce un secteur qui rapporte des devises, parce qu'il exporte beaucoup?

M^{me} Coates Milne: Oui.

Le sénateur Frith: Avez-vous des chiffres sur sa contribution à la balance commerciale?

M. Brightwell: Sénateur, je pourrais peut-être intervenir. Du côté agricole, le blé est notre principal produit d'exportation. Il entre dans ce secteur.

Le sénateur Frith: Est-ce que ce projet de loi touchera beaucoup le blé?

M. Brightwell: Oui, le blé et tous les autres produits végétaux. Je suis persuadé que je peux dire en toute sécurité que le blé dominera à bien des égards, bien qu'en horticulture et pour des cultures spécialisées il y ait des problèmes de maladies particulières. Peut-être avons-nous déjà éliminé pas mal de maladies de notre blé.

Je pense que les exportations de blé sont de l'ordre de 10 milliards, un gros chiffre en tout cas. Par contre, nous ne connaissons pas le produit que nous importons le plus.